

James, accusé d'avoir secoué son fils, ne peut le voir qu'une heure par semaine.



SCANDALE

« L'ÉTAT ANGLAIS M'A VOLÉ MON BÉBÉ »

SON CAS N'EST PAS RARE OUTRE-MANCHE, OÙ L'ON RETIRE CHAQUE ANNÉE DES MILLIERS D'ENFANTS À LEURS PARENTS, PARFOIS À TORT. TOUJOURS DANS LE PLUS GRAND SECRET. TROP ZÉLÉS, LES SERVICES SOCIAUX DE SA MAJESTÉ? REPORTAGE SUR L'ÎLE AUX ENFANTS PERDUS.

Par Lise Martin / Photos Kalpesh Lathigra pour Grazia

Grantham, est de l'Angleterre, début septembre. Ils se sont installés par petits groupes, à l'entrée du bâtiment en briques. Parfois, un sanglot interrompt la discussion. Parfois, c'est un éclat de voix, suivi d'un sourire d'excuse. Tous finissent leur histoire par la même phrase : « *Il faut que les gens sachent.* » Ces parents sont venus ici chercher de l'aide : leurs enfants leur ont été retirés par les services sociaux sans raison valable, puis ont été adoptés contre leur volonté. Depuis 2012, une poignée d'associations organisent régulièrement ce type de rassemblements. Pour lutter contre ces « adoptions forcées », et ce que le député du Parti libéral démocrate John Hemming, qui en a fait son cheval de bataille, n'hésite pas à qualifier de « *kidnapping d'Etat* ».

Principe de précaution poussé à l'extrême

A deux heures de route de là, dans sa permanence de Birmingham, le parlementaire fulmine : « *C'est d'autant plus choquant que tout se fait dans le secret.* » Selon lui, un millier d'enfants seraient, chaque année en Angleterre, adoptés après avoir été retirés à tort à leurs parents. Dans sa besace : une série d'histoires à peine croyables, et pourtant étayées par un luxe de détails et d'épais dossiers. Florence Bellone n'arrivait pas à y croire non plus, lorsqu'elle a découvert ce « *scandale des enfants volés* », il y a quelques années. Cette correspondante de la RTBF y a depuis consacré trois longues enquêtes. « *Les services sociaux font plus ou moins de zèle selon les comtés*, explique-t-elle. *Dans certains, je déconseillerais même aux jeunes parents de s'installer...* » Et de décrire des régions où la moindre égratignure, au nom d'un principe de précaution poussé à l'extrême, peut déclencher la machine. C'est au début des années 2000 que le système aurait commencé à se gripper. La mort de Victoria, 8 ans, sous les coups de sa famille, révolue

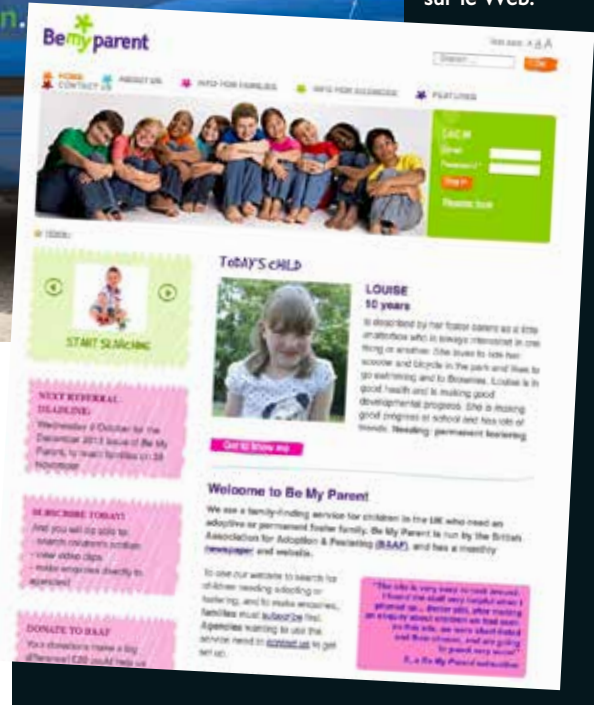
le pays. Pour mieux protéger les petits Anglais, Tony Blair réforme le Children's Act, incitant les comtés à faire du chiffre, et donc les services sociaux à faire du zèle. En 2007, nouveau scandale. « *P* », 17 mois, meurt à Londres des suites des blessures infligées par sa mère et son beau-père, qui étaient pourtant suivis par les services sociaux. Cinq employés sont licenciés et conspués par une opinion publique sous le choc. « *Depuis, tous sont terrorisés à l'idée de rater un cas*, commente Jacque Courtnage, de l'association Taken. *On appelle ça le "Baby P effect".* » Le nombre de placements en familles d'accueil a quasi doublé depuis (6000 cette année-là ; près de 11000 en 2012). La CAF/CASS, l'équivalent de la DDASS, explique cette hausse par « *le fait que la maltraitance est mieux reconnue et mieux signalée qu'elle ne l'a jamais été* ». Les associations, elles, dénoncent un climat frôlant l'hystérie, les photos des enfants se retrouvant la plupart du temps sur des sites spécialisés dans l'adoption (voir encadré). Les quelques journalistes qui ont écrit sur ce sujet partagent cet avis. En 2008 déjà, le *Times* consacrait une série d'articles à « *cet Etat secret qui vole nos enfants* ». Quant au *Daily Mail*, il a dénoncé cet été « *un des plus gros scandales de notre époque* », évoquant des familles brisées sur la base « *d'accusations trop fragiles* ».

Aucune famille anglaise n'est à l'abri

C'est précisément ce que raconte James (1), 32 ans, sous couvert d'anonymat (les parents n'ont pas le droit de s'exprimer si le juge a émis un « *ordre de bâillonnement* », ce qui est très souvent le cas). On lui a pris son petit garçon, né en octobre 2012, après quelques semaines. « *Depuis sa naissance, il était en mauvaise santé. On a fini par l'emmener à l'hôpital car il avait un bras mou.* » Verdict des travailleurs sociaux : bébé secoué. Sa femme a dû s'installer chez sa mère ; James a le droit de voir son fils une heure par semaine. Mais des proches lui ont entre-temps ▶



Pour un «simple bleu», les deux fils de Stephanie (ci-contre) ont été placés en famille d'accueil. Depuis, elle défie l'Etat à coups de slogans provoc. Ci-dessous: en Angleterre, on peut aussi choisir son futur enfant sur le Web.



► conseillé de consulter un généticien. Lequel a diagnostiqué chez lui et chez sa femme une affection génétique rare: «*Notre fils est trop petit pour qu'on puisse le tester, mais il y a 99 % de chances qu'il en soit porteur. Ce qui expliquerait tous ses symptômes!*» James espère l'emporter devant la Haute Cour. Mais il est amer: «*A aucun moment ils n'ont cherché une autre piste que celle qu'ils avaient en tête, à savoir que je maltraçais mon fils.*» «*Cette histoire est représentative, soupire Jacque Courtnage. Chaque semaine, je reçois au moins 20 nouveaux cas.*» Dans son coquet pavillon de Nottingham, Jacque reconnaît volontiers que certains travailleurs sociaux font bien leur travail. Et que nombre d'enfants ne sont pas en sécurité dans leur famille. «*Mais avec l'expérience, je sais faire le tri*

entre les dossiers et identifier ceux où il y a eu des erreurs. Ils sont légion.» Elle-même a perdu ses deux garçons en 2008. Ils ont depuis été adoptés. Mais pour ne pas risquer d'ennuis, elle préfère évoquer le combat de son association: «*Avec mon mari, nous voulions aider les autres parents, qui n'ont nulle part où aller.*» Selon elle, aucune famille n'est à l'abri: une simple déprime peut justifier un retrait pour «*risque émotionnel*». Parfois, c'est l'inquiétude d'une mère pour son nouveau-né qui est jugée pathologique, et donc risquée pour l'enfant.

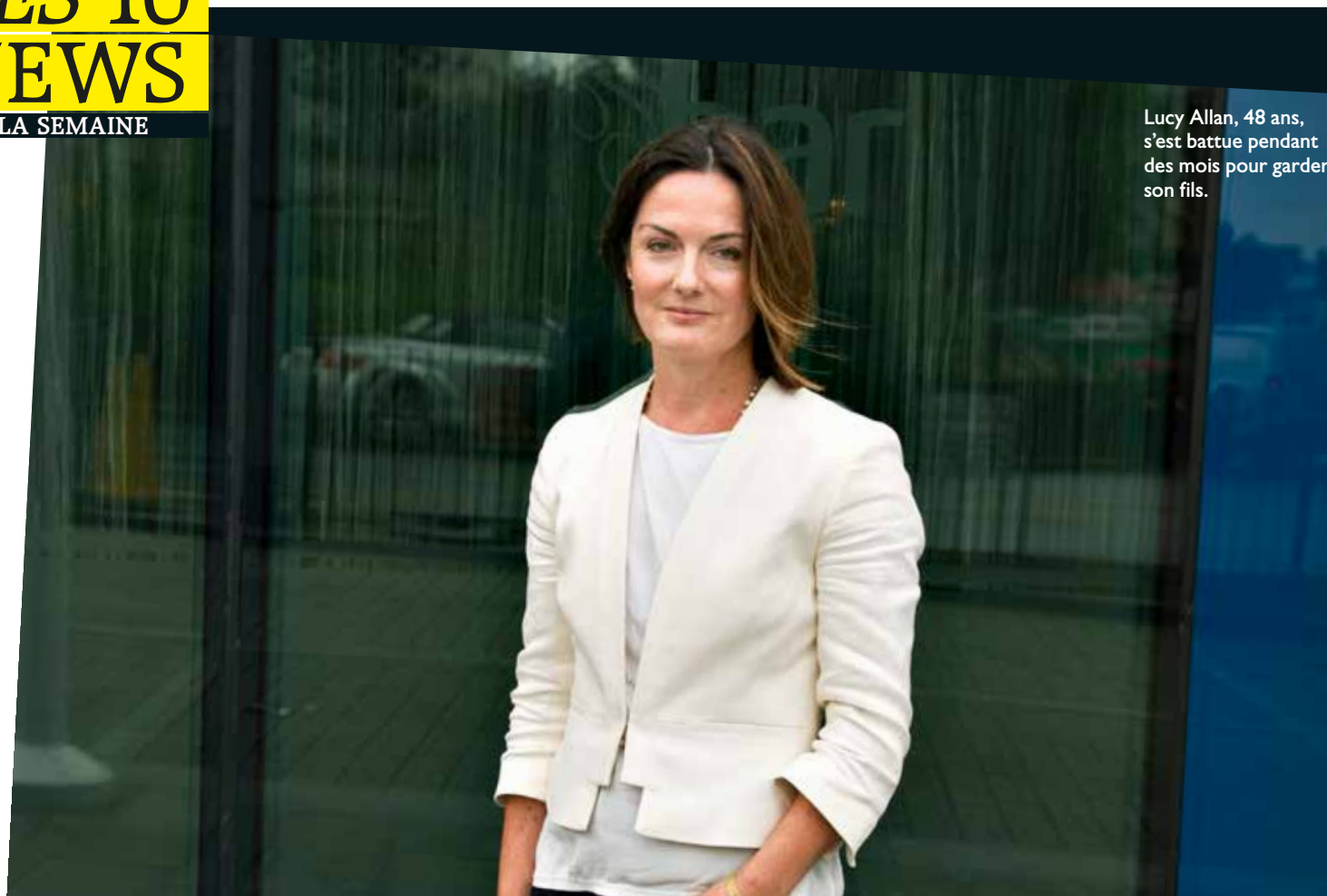
L'ADOPTION, UN BUSINESS JUTEUX EN ANGLETERRE

«*C'est Tony Blair qui a fait de la protection de l'enfance un secteur économique à part entière*», explique Florence Bellone. En faisant de l'adoption une de ses priorités, et en accordant des primes aux régions selon le nombre d'enfants placés, il aurait contribué à l'émergence de dizaines d'agences spécialisées. Un business florissant: Core Assets est désormais implanté dans dix pays; NFA a été revendue l'an dernier 150 millions d'euros à un fonds d'investissement...

Le gouvernement Cameron, sur la même ligne, s'apprête à faire voter un projet de loi pour accélérer encore le processus de l'adoption. Sur des sites comme Be My Parent, des fiches vantent même les mérites des petits candidats, photos à l'appui. La British Association for Adoption and Fostering se justifie: «*Nous choisissons avec soin la meilleure façon de les présenter pour maximiser leurs chances d'être adoptés.*» Jacque Courtnage, elle, s'insurge: «*Imaginez qu'on vous ait retiré votre enfant sans raison, et que quelques mois plus tard, vous voyiez son profil sur un site, comme si c'était un animal abandonné à la SPA...*»

La Cour européenne alertée

Fiona, elle, a perdu sa fille suite à une lettre de dénonciation de son ex aux services sociaux, en 2010: «*Il m'avait dit qu'il se vengerait parce que je l'avais quitté. Il a écrit des horreurs sur moi, et ils m'ont pris Emilie du jour au lendemain.*» Fiona a épuisé tous les recours, en vain, malgré un jugement dans lequel la cour reconnaissait que sa fille s'épanouissait à ses côtés. Et a fini par quitter son pays, qu'elle ne supportait plus. Elle vit désormais en France, sans Emilie. Son dernier espoir? Les Nations Unies: «*Un membre du comité des droits de l'enfant de*



Lucy Allan, 48 ans, s'est battue pendant des mois pour garder son fils.

► *L'ONU a écrit cet été au ministre de l'éducation pour dire que la convention n'avait pas été respectée dans mon affaire. Il n'a toujours pas eu de réponse.* Chaque famille se bat avec ses propres armes. Celle de Stephanie, 29 ans et deux garçons en famille d'accueil «à cause d'un bleu», c'est la provocation. «Je n'ai plus rien à perdre», confie-t-elle d'un air bravache. Elle qui n'a pas le droit de prononcer les prénoms de ses fils, les a fait tatouer sur ses poignets, et a recouvert sa voiture de stickers dénonçant les adoptions forcées: «Je veux que tout le monde sache ce qu'ils m'ont fait.» Ces parents fous de douleur ne sont pas les seuls à défier le système. Le dernier coup est venu de l'intérieur. Début septembre, Sir James Mumby, récemment nommé à la tête des cours de justice familiale, a dénoncé la culture du secret qui entoure ces affaires: «Le public doit pouvoir entendre ce que disent des parents mécontents au sujet des déficiences apparentes du système.» «La fronde s'organise sur tous les fronts», veut croire l'avocate Marie-Claire Sparrow, qui espère faire condamner la Grande-Bretagne devant la Cour européenne des droits de l'homme, où elle s'apprête à présenter trois cas. Florence Bellone, elle, estime qu'un jour, la Grande-Bretagne fera des excuses officielles. Comme l'Australie avant elle. «Mais d'ici là, combien de familles seront injustement brisées?» •

(1) Le prénom a été modifié

TÉMOIGNAGE

«MON PROPRE MÉDECIN TRAITANT M'A DÉNONCÉE»

«Le cauchemar a commencé au printemps 2011. Je me sentais un peu surmenée. Je suis allée chez mon médecin... qui a envoyé un rapport aux services sociaux, car je lui avais fait part de mes inquiétudes au sujet de mon fils; il avait 10 ans, et je ne voulais pas que ma déprime l'affecte. C'est devenu kafkaïen. Parce que je prenais des cachets pour dormir, ils ont écrit que je me droguais; parce qu'il m'arrivait de partager une bouteille de vin au dîner avec mon mari, ils ont écrit que j'étais alcoolique. Selon eux, je présentais un «risque substantiel» pour mon fils. Ses propos à lui ont aussi été complètement déformés. Pendant des mois, j'ai cru qu'on allait me le retirer. Ils ont finalement arrêté

l'enquête fin 2011. Mais je garde un «casier» qui m'interdit de travailler avec des enfants. Surtout, je n'ai plus confiance. Mon fils est tombé de vélo récemment et s'est fait très mal au bras. N'importe quelle mère l'aurait emmené à l'hôpital. Moi, je n'ai pas osé. J'en ai parlé au ministre de l'Éducation (Lucy sera la candidate du parti conservateur pour les législatives de 2015 à Telford, ndlr). Il m'a dit que mon cas était une exception. C'est faux. Je vais demander une enquête publique. Moi, j'ai pu garder mon fils car j'ai des amis avocats et de l'argent (elle a dépensé 30 000 euros, ndlr), mais sans ces moyens-là, une famille n'a aucune chance face au système.»